

***RECUEIL***

***DES***

***ACTES ADMINISTRATIFS***

***RECUEIL SPECIAL***

**DU 19 juin 2014**



**PREFET DU VAL-DE-MARNE**  
**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**  
**RECUEIL SPECIAL du 19 Juin 2014**

**SOMMAIRE**

**AUTRES SERVICES DE L'ETAT**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES DU VAL DE MARNE**

<b>Arrêté</b>	<b>Date</b>	<b><u>INTITULÉ</u></b>	<b>Page</b>
<b>2014-9</b>	<b>10/6/2014</b>	Portant décision de délégations générales et spéciales de signature pour les missions rattachées	<b>1</b>



**DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES**

A Créteil, le 10 juin 2014

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES  
PUBLIQUES DU VAL-DE-MARNE

1, place du Général P. Billotte  
94040 CRETEIL CEDEX

**Arrêté n° 2014-9 du 10 juin 2014 – Portant décision de délégations générales et spéciales de signature pour les missions rattachées.**

L'administrateur général des finances publiques, directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne,

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant dispositions transitoires relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la Direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 26 octobre 2009 portant création de la direction départementale du Val-de-Marne ;

Vu le décret du 27 mars 2012 portant nomination de Monsieur Christian BRUNET administrateur général des finances publiques en qualité de directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne ;

Vu la décision du directeur général des finances publiques en date du 29 mars 2012 fixant au 1<sup>er</sup> avril 2012 la date d'installation de Monsieur Christian BRUNET dans les fonctions de directeur départemental des finances publiques du Val-de-Marne ;

**Décide :**

**Article 1** : Délégation spéciale et générale de signature pour signer les pièces ou documents relatifs aux attributions de leur mission, avec faculté pour chacun d'eux d'agir séparément et sur sa seule signature, l'énonciation des pouvoirs ainsi conférés étant limitative, est donnée à :

## **1. Pour la Mission Départementale Risques et Audit :**

Monsieur Patrick FIZET, administrateur des finances publiques, responsable de la « mission départementale Risques et Audit » reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la « mission départementale Risques et Audit » et de signer, seul ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent.

Mesdames Fabienne TIXIER, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale, Stéphanie CADET, inspectrice des finances publiques et Audrey SINGUIN, contrôleur des finances publiques, reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

Reçoivent mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la « mission d'audit et de conseil » et de signer, seuls ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent :

Madame Laurence ALESSANDRI, inspectrice principale des finances publiques,

Madame Danielle BOIZANTE, inspectrice principale des finances publiques,

Monsieur Benoît BRETTEL, inspecteur principal des finances publiques,

Monsieur Yann-Arnaud CLAIRAC, inspecteur principal des finances publiques,

Madame Bénédicte DOMINGUEZ, inspectrice principale des finances publiques,

Madame Patricia FOURGNIER, inspectrice principale des finances publiques,

Madame Marie-Claude GERAUDIE, inspectrice principale des finances publiques,

Madame Luce ROPARS, inspectrice principale des finances publiques,

Madame Mireille TOUSSAINT, inspectrice principale des finances publiques.

## **2. Pour la Mission Politique Immobilière de l'État :**

Madame Marie-Claude GUILLOU, administratrice des finances publiques, responsable de la « mission politique immobilière de l'État », reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la « mission politique immobilière de l'État » et de signer, seule ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent.

Madame Suzelle VIMEUX, inspectrice des finances publiques, adjointe à la responsable de la « mission politique immobilière de l'État », reçoit pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de son service de rattachement. Elle reçoit pouvoir d'attester le service fait.

### **3. Pour la Mission Communication :**

Madame Marie-Andrée JAMPY, inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale, chargée du « cabinet et de la communication de la direction départementale des finances publiques du Val-de-Marne », reçoit mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur ces missions et de signer, seule ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion de cette mission et aux affaires qui s'y attachent. Elle reçoit pouvoir d'attester le service fait.

Madame Mélanie DUFAURE, inspectrice des finances publiques, Monsieur Éric GOUY, inspecteur des finances publiques et Monsieur Alexis DOVILLAIRE, contrôleur des finances publiques reçoivent pouvoir de signer le courrier simple et les bordereaux de transmission de simples pièces relatifs aux affaires de leur service de rattachement.

### **4. Pour la Recette des Finances Territoriale :**

Madame Pascale OSTRIC, Inspectrice divisionnaire des finances publiques de classe normale, reçoit par intérim, mandat de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions sur la recette des finances territoriale de Nogent-sur-Marne et de signer, seule ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion de cette entité et aux affaires qui s'y attachent, dans la limite du ressort de son arrondissement financier.

En cas d'empêchement de Madame Pascale OSTRIC, la délégation susvisée s'applique, à Madame Delphine GONZALEZ , inspectrice des finances publiques.

### **5. Pour la Commission Départementale de Surendettement des Particuliers du Val-de-Marne :**

Madame Marie-Claude GUILLOU, administratrice des finances publiques, me représente en qualité de délégué du Directeur Départemental des Finances Publiques pour assurer la vice-présidence de la Commission Départementale de Surendettement des Particuliers du Val-de-Marne.

**Article 2** : Le présent arrêté prendra effet le 1<sup>er</sup> juin 2014 et sera publié au recueil des actes administratifs du département.

Le Directeur Départemental des Finances publiques,

Christian BRUNET  
Administrateur général des Finances publiques

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DE LA  
PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE**

★★★★★★

**POUR TOUTE CORRESPONDANCE, S'ADRESSER A :**

**Monsieur le Préfet du Val-de-Marne  
Direction des Ressources Humaines et des Affaires Financières  
5ème Bureau  
21-29 avenue du général de Gaulle  
94038 CRETEIL Cedex**

*Les actes originaux sont consultables en préfecture*

**Le Directeur de la Publication**

**Monsieur Christian ROCK  
Secrétaire Général de la Préfecture du Val-de-Marne**

**Impression : service reprographie de la Préfecture  
Publication Bi-Mensuelle**

**Numéro commission paritaire 1192 AD**